

Habitat Durable en Afrique : Voici la Feuille de Route des Acteurs Non-Étatiques adoptée

La Conférence Climate Chance Afrique 2023 qui s'est tenue pendant deux jours à Yaoundé a abouti à un moment historique pour l'avenir de l'habitat en Afrique. Réunissant 800 participants issus de 40 pays, cette conférence a vu l'adoption d'une Feuille de Route pour un Habitat Durable en Afrique – une première du genre.



Cette Feuille de Route, élaborée au cours de plusieurs ateliers et de visioconférences préparatoires, se distingue par sa précision dans les propositions d'actions publiques. Elle trace un chemin clair vers un avenir où l'habitat en Afrique est synonyme de durabilité, de résilience et de prospérité pour ses habitants.

Il s'agit du renforcement du rôle des autorités locales: Les

acteurs non-étatiques reconnaissent l'importance cruciale des autorités locales dans la mise en œuvre de politiques d'habitat durable. Il est essentiel de leur accorder les ressources nécessaires pour qu'elles puissent jouer un rôle central dans cette transformation.

Au sujet du développement de la planification et la gouvernance foncière, la Feuille de Route souligne la nécessité de développer des outils de planification et de gouvernance foncière pour soutenir les stratégies d'habitat durable.

Face à l'explosion démographique des mégapoles africaines, la Feuille de Route propose de renforcer les villes moyennes et d'améliorer les conditions de vie dans les zones rurales pour décourager l'exode rural.

Aussi, l'habitat informel doit être intégré dans les stratégies globales, avec un accent sur son amélioration progressive et la prévention de nouvelles constructions dans les zones de vulnérabilité.

Une véritable stratégie d'action climatique urbaine est préconisée pour éviter l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Cela devrait s'inscrire dans les contributions nationales déterminées des États africains.

Le besoin de soutenir les filières de l'éco-construction: Les filières de l'éco-construction et les savoir-faire de l'habitat traditionnel, adaptés au défi du changement climatique, doivent être soutenus pour favoriser des pratiques durables.

Pour relever ces défis, il est impératif de renforcer et de diversifier les financements. Cela implique d'intégrer les possibilités offertes par la finance climat et d'orienter les investissements des diasporas vers des stratégies de durabilité.

Cette Feuille de Route a déjà reçu un soutien significatif de la part des principaux réseaux de gouvernements locaux africains, d'organisations de la société civile engagées dans les questions d'habitat, ainsi que d'autres spécialisées dans ce domaine.

Lors de la clôture de la conférence, la Feuille de Route a été officiellement remise à la Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain du Cameroun, Célestine Ketcha Courtès, ainsi qu'au Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Georges Elanga Obam.

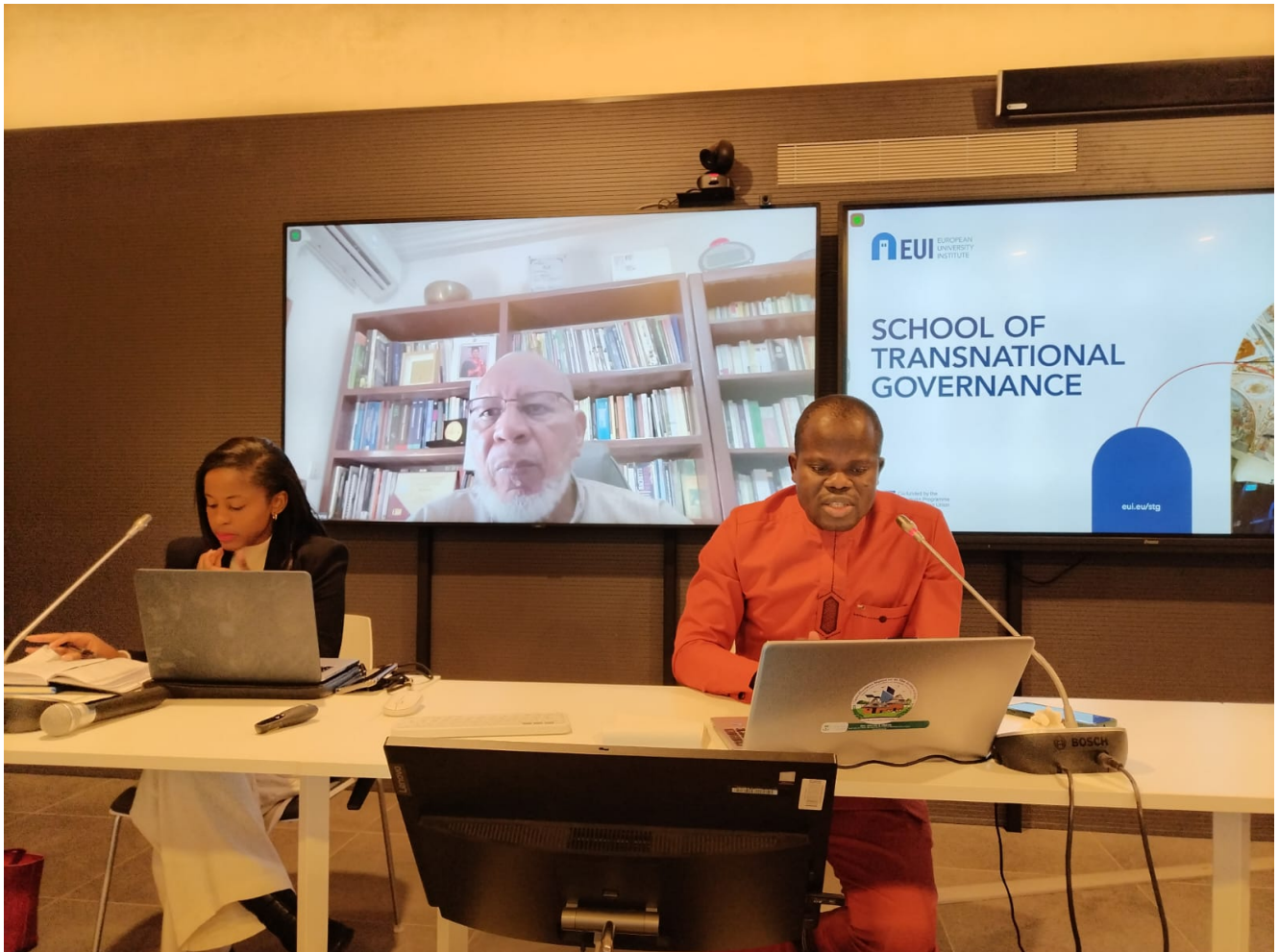
Ce document essentiel sera présenté lors de la COP28 à Dubaï et lors du 12ème Forum Urbain Mondial du Caire en 2024. La Conférence Climate Chance Afrique 2023 était un élément intégré dans la World Urban Campaign portée par UN-Habitat, renforçant ainsi l'engagement en faveur d'un habitat durable en Afrique.

Megan Valère SOSSOU

Série des potentiels africains face aux enjeux climatiques: Jonas A. ATCHADE et d'autres éminents experts situent l'Afrique en Italie

Le mardi 24 octobre 2023, l'École Transnationale de Gouvernance (STG) de l'Institut Universitaire de l'Europe (EUI) a accueilli un panel de haut niveau dans le cadre de la

série « Les potentiels Africains ». Cet événement a rassemblé d'éminentes figures pour discuter des défis et opportunités liés aux changements climatiques, à la migration, et à la transition énergétique en Afrique.



Les intervenants de renom étaient le Professeur Titulaire Yacob Mulugetta, Directeur du Centre de formation sur les Énergies Renouvelables à l'Université de Londres, le Dr. Youba Sokona, vice-président du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) en charge du groupe de travail sur la transition énergétique et l'expert ATCHADE A. Jonas. Une session animée par Tuwilika Shaimemanya de Namibie.

Dans ses interventions, Jonas ATCHADE a abordé les questions relatives à la migration climatique, l'accentuation des risques climatiques sources des pertes et dommages récurrentes, la gouvernance des changements climatiques en Afrique et notamment les implications pour le continent, les défis liés à la paix, à la sécurité avec une interconnexions

des aléas climatiques dans le Sahel.

Cet événement visait à mieux comprendre les risques liés au réchauffement climatique, à la migration et la gouvernance climatique ainsi que la transition juste sectorielle en Afrique. Les discussions ont également examiné l'impact du changement climatique dans le contexte africain, le progrès social et ses indices en tenant compte de la croissance démographique et du développement des différentes régions africaines. Les experts ont échangé autour des opportunités offertes par la transition verte et de l'importance de l'énergie verte pour la sécurité énergétique de l'Afrique.

Au cours de l'événement, il a été abordé des questions plus approfondies liées à la gouvernance climatique en Afrique, en explorant les alternatives vers une gestion efficace du changement climatique sur le continent.

Notons que la série « Les potentiels des Africains » à Florence (Italie) a permis une réflexion approfondie sur ces enjeux climatiques et a mis en lumière les efforts et les attentes de l'Afrique. Cette initiative a permis de réunir des experts de renommée mondiale pour éclairer les débats et contribuer à la recherche de solutions face aux défis climatiques qui pèsent sur le continent africain.

Megan Valère SOSSOU

**Mise en œuvre de la
Convention de Bâle : Vers une**

meilleure gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques au Bénin

Du mardi 24 au jeudi 26 octobre 2023, la ville de Bohicon a abrité une importante rencontre d'information sur la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques. Cette rencontre animée par une équipe du ministère du Cadre de Vie, des Transports, et du Développement Durable, a réuni les praticiens, les cadres de la mairie, les ONG locales, quelques radios locales ainsi que des acteurs des structures déconcentrées, afin de garantir une meilleure gestion de ces déchets.



Atelier de formation sur les DEEE à Bohicon
À l'instar de plusieurs autres pays, le Bénin est signataire

de nombreuses conventions internationales, parmi lesquelles figure la Convention de Bâle, qui régit le mouvement transfrontière des déchets dangereux et leur élimination. Alors qu'ils sont classés parmi les déchets dangereux, les déchets d'équipements électriques et électroniques se trouvent répartis dans l'ensemble du territoire béninois. Cette prolifération expose les populations à des risques de contamination chimique si les déchets d'équipements électriques et électroniques ne sont pas mieux gérés.

C'est pourquoi, le Ministère du Cadre de Vie, des Transports, en charge du Développement Durable dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Bâle, a prévu une activité spécifique dans le plan de travail annuel de la Direction Générale de l'Environnement et du Climat. L'objectif de cette activité est d'informer et de former les acteurs opérant dans la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques sur le cadre juridique, l'état des lieux et les impacts sur la santé et l'environnement.



Pulchérie DONOUMASSOU SIMEON, Docteure en Droit de l'environnement e cadre au Ministère du Cadre de Vie et du Transport en charge du Développement Durable, a exprimé sa satisfaction quant à la participation active des acteurs impliqués. Elle a souligné l'importance de briser l'ignorance qui entoure cette question cruciale. Ces acteurs, qui

interviennent pour la plupart sans grand intérêt pour les équipements de protection individuels, ont montré un fort désir d'intégrer les informations reçues lors de la formation pour mieux contribuer à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Durant trois jours, les participants ont pris connaissance des tenants et aboutissants de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques. Ils se sont davantage impliqués à travers la rédaction d'un projet spécifique pour aborder de façon concrète la problématique.

« J'ai acquis de précieuses informations sur la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques au cours de cette formation » a déclaré Solange SEFAN, chargée de programme à l'ONG IFÊ ALA JOBI. Elle compte partager avec ses pairs et les communautés les informations acquises.

Un vœu vivement souhaité par Pulchérie DONOUMASSOU SIMEON, Cheffe de la mission de formation qui n'a pas manqué d'inviter les parties prenantes à relayer les informations acquises au sein de leurs différentes communautés. De la part de la mairie, elle attend un accompagnement toutes les fois que les acteurs voudront organiser des activités pour disséminer l'information au niveau des populations. Car a-t-elle soutenu, la mauvaise manipulation des déchets d'équipement électriques et électroniques est une source de contamination à la fois pour l'Homme et son environnement.

C'est pourquoi, la mission de formation qui a commencé à Parakou n'est pas prête de s'arrêter si tôt. Elle continue son périple à travers d'autres villes du Bénin pour une meilleure gestion des déchets d'équipement électriques et électroniques au Bénin, contribuant ainsi au bien-être de la population et à la préservation de l'environnement.

Megan Valère SOSSOU

Mobilité urbaine : Les nids de poule, un obstacle majeur sur la voie du développement à Parakou

À Parakou, la fluidité de la circulation des personnes et des marchandises reste un enjeu crucial auquel les autorités et les citoyens sont confrontés quotidiennement. Si les chemins secondaires non bitumés sont déjà considérés comme des parcours du combattant pour les usagers, il est regrettable de constater que même les routes bitumées ne garantissent pas le confort attendu par les résidents.



En effet, de nombreux tronçons bitumés à Parakou présentent des nids-de-poule, créant ainsi des risques considérables d'accidents, en particulier pour les motocyclistes. Cette réalité déconcertante est évidente pour quiconque ose emprunter des routes telles que celle en face de la résidence du Préfet, la voie bitumée devant la station douane à Kpébié, ou encore les routes bitumées aux abords du stade municipal de Parakou.

Issiaka Abib, conducteur de taxi-moto, exprime son désarroi : « L'état de nos routes est désolant. C'est loin d'être une partie de plaisir pour nous, les Zémidjamins. Nous mettons nos vies en danger chaque jour en les empruntant. » De même, Bah Moussiou, un habitant résidant le long de l'une de ces voies, déplore le silence et l'inaction des autorités face à la dégradation avancée de ces routes : « Nous avons déjà soulevé ce problème, et nous continuerons de le faire, car notre quotidien est fortement perturbé par ces routes dégradées. »

Un technicien des Travaux Publics, Niberdas Fernando, explique que les nids-de-poule sur les chaussées et au milieu des routes bitumées ont de graves répercussions sur la sécurité et la commodité de la circulation. « Les piétons risquent de trébucher ou de chuter en traversant ces routes dégradées, mettant ainsi leur vie en danger. De plus, ces nids-de-poule entravent la fonctionnalité des routes, exposant ainsi les usagers à des conditions de circulation dangereuses », précise le jeune ingénieur en BTP.

Issiaka Abib, conducteur de taxi-moto, souligne également les effets néfastes de ces nids-de-poule sur les véhicules et la santé des conducteurs : « En plus de l'usure prématurée de nos motos due à l'état des routes, nous subissons des conséquences sur notre bien-être physique. »

Face à cette situation critique, il est impératif que les autorités municipales agissent rapidement pour alléger les souffrances de la population et faciliter la circulation des personnes et des biens. Ainsi, l'adage bien connu, « La route du développement passe par le développement de la route », prendrait tout son sens dans la Cité des Koburu.

Germain ALOZE (Stg)

Diplomatie climatique et Transition énergétique : Les enjeux de l'Afrique exposés

par l'Expert Béninois Jonas A. ATCHADE au Siège de l'Union Européenne

Le changement climatique est un défi mondial qui transcende les frontières nationales. Seule la diplomatie permet la coopération entre les nations pour aborder ce problème de manière collective. Au cœur de celle-ci se trouve, l'expert béninois, Jonas Assouhan Atchade qui prend part au programme Syllabus destiné aux Jeunes Leaders Africains. Un programme novateur qui forme des leaders en les décernant un diplôme de troisième cycle en mode hybride.



L'Expert Jonas Assouhan ATCHADE

Au cours d'un séminaire qu'il a animé ce mercredi 18 octobre 2023 à Bruxelles au siège de l'Union Européenne, l'expert béninois a exposé les enjeux auxquels les pays africains sont confrontés en matière de changement climatique et de transition énergétique. Une communication de haut niveau en matière de diplomatie climatique, qu'il a déroulé devant de hauts dirigeants de l'Union Africaine et de l'Union Européenne, rassemblés pour discuter de ces problématiques.

Dans sa présentation sur la diplomatie climatique, l'expert a

mis en évidence les gaps entre les négociateurs européens et africains et décrivant les stratégies climatiques de l'Union Européenne et de l'Union Africaine.

Il a souligné que pendant que l'Afrique se concentre sur des questions telles que l'adaptation aux changements climatiques, les pertes et dommages, ainsi que la transition énergétique équitable, l'Europe, en revanche, met l'accent sur l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'énergie, les mécanismes de développement propre et vert, les marchés du carbone et les prix du marché.

Mais pour répondre aux besoins des couches et secteurs vulnérables aux changements climatiques, Jonas A. ATCHADE a expliqué qu'il est nécessaire d'ajuster les politiques climatiques nationales au niveau africain. Il invite les pays africains à se préparer au nouveau mécanisme financier du fonds sur les pertes et dommages, dont les discussions au plus haut niveau ont évolué dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à travers le Comité de Transition sur le Mécanisme International de Varsovie.



Jonas Assouhan ATCHADE

Rappelons que Jonas A. ATCHADE est un consultant en changements climatiques et croissance verte à la Banque Africaine de Développement (BAD) et Chercheur associé en

Gestion des risques et finance climatiques au sein d’Africa Research and Impact Network (ARIN).

Il possède une solide formation académique, avec une maîtrise en sciences naturelles, un master en changements climatiques et développement durable, ainsi qu’une qualification en conception et mise en œuvre des politiques de développement, actuellement en cours à l’École Transnationale de Gouvernance (STG) de l’Institut Universitaire Européen (EUI) en Italie. Ajoutons qu’il est en phase finale de sa recherche en tant que doctorant au Centre d’Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA) de l’Université de Lomé.

L’expertise de Jonas A. ATCHADE n’est plus à démontrer au regard de son parcours et de son engagement ferme envers la résolution des défis climatiques en Afrique.

Megan Valère SOSSOU

L’ASCINB ET LES MEDIAS : LE MARIAGE PARFAIT POUR L’INTENSIFICATION DE LA NUTRITION AU BENIN

Après son lancement officiel, le dimanche 15 octobre 2023, la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l’Intensification de la Nutrition au Bénin (CaNPIN), enregistre déjà une forte adhésion des médias à travers une mobilisation significative.

Des hommes et femmes des médias venus des quatre coins du Bénin et réunis en atelier à Grand-Popo les 17 et 18 octobre

2023, sur l'initiative de l'Alliance de la Société Civile pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin (ASCINB) dans le cadre du projet CASCADE.



Les Hommes des médias

L'objectif de cet atelier était de sensibiliser et de mobiliser les médias en faveur de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin. Au cours de ces deux jours, les participants ont été familiarisés avec les notions de base du plaidoyer et ses différentes étapes, la campagne et son déroulement. L'atelier a été un cadre pour les acteurs des médias qui ont collaboré et défini des actions concrètes à entreprendre dans le cadre de cette campagne pour la nutrition au Bénin.

L'un des points forts de l'atelier a été l'engagement des médias à soutenir activement l'ASCINB à travers son projet CASCADE pour garantir le succès de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin. Pour le Président de l'ASCINB, Aurélien ATIDEGLA, il est essentiel que cette campagne atteigne toutes les régions du

pays, avec une attention particulière portée à la sensibilisation des jeunes filles en âge de procréer et les enfants.

C'est pourquoi, ajoute-il, les médias doivent jouer un rôle essentiel dans la diffusion de l'information, en organisant des interviews et des débats sur des questions liées à la nutrition.

Au nom du Réseau des Acteurs des Médias pour l'Eau, l'Environnement et le Climat (RAMEC), Antoinette SAGBO a chaleureusement salué l'ASCINB pour son initiative. Elle a souligné que l'atelier a le mérite de renforcer les compétences des journalistes sur un sujet de grande importance comme la nutrition.

En ce qui concerne le projet CASCADE, il est mis en œuvre au Bénin dans 20 commune et vise à renforcer l'efficacité des politiques nationales de nutrition existantes, dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et de contribuer à la réduction de la malnutrition. Il mérite d'être mentionné que ce projet est financé par le ministère des affaires étrangères des Pays-Bas.

La mobilisation des acteurs étant une étape cruciale dans la lutte contre la malnutrition et l'amélioration de la santé nutritionnelle, l'ASCINB et les médias font donc le mariage parfait pour réussir cette Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin.

Megan Valère SOSSOU

Appauvrissement des sols : Vers les vers de terre, véritables fertilisateurs des sols

Les humbles vers de terre, ces créatures souterraines qui passent souvent inaperçues, sont en réalité des acteurs clés dans la préservation de notre environnement. Ils sont bien plus que de simples créatures rampantes ; ce sont de véritables, fertilisateurs des sols dont le rôle est essentiel pour maintenir la santé des écosystèmes terrestres.



Des vers en activité

Ces petits êtres inestimables sont responsables de la digestion, de la transformation, et de la régénération du sol, et ils jouent un rôle fondamental dans le maintien de sa structure grumeleuse.

Les vers de terre, ces insatiables tubes digestifs, sont capables d'ingérer des quantités incroyables de matière organique. On estime qu'ils peuvent consommer jusqu'à 400 tonnes de matière par hectare par an. En dix ans, ils ont la capacité de digérer complètement la couche arable d'un sol sur 25 centimètres de profondeur. Les populations de vers de terre sont constamment à l'œuvre, décomposant la litière végétale à la surface du sol et la transformant en boulettes fécales, appelées « turricules », qu'ils rejettent à la surface ou dans leurs galeries plus profondes. Ce processus permet de mélanger la matière organique et minérale du sol, créant ainsi des complexes organo-minéraux sous forme de micro-agrégats qui donnent au sol sa structure grumeleuse caractéristique.

Les vers de terre ont une réelle importance dans la régulation des écosystèmes. Ils sont classés en trois catégories : les épigés, les endogés, et les anéciques. Les épigés, les plus petits, travaillent à la surface en fragmentant le couvert végétal. Les endogés, de taille moyenne, vivent sous terre, se nourrissent de matière organique déjà dégradée, et créent des réseaux de galeries horizontales. Les anéciques, les plus grands vers de terre, forment des galeries verticales profondes, jusqu'à trois mètres de profondeur, facilitant l'aération du sol et la pénétration des eaux. Ils sont également essentiels pour approfondir la couche arable.

Cependant, ces précieux architectes du sol sont en danger. La pratique agricole intensive, notamment le labour systématique, menace leur habitat. La charrue est leur ennemi numéro un, car elle détruit leurs galeries et les enfouit. La disparition des vers de terre a des conséquences néfastes sur la structure du sol, la rétention de l'eau et la biodiversité. Les pratiques agricoles qui préservent ces ingénieurs du sol sont devenues cruciales pour la santé de nos écosystèmes.

L'abandon progressif du labour est l'une des solutions préconisées pour préserver ces populations de vers de terre. Les agriculteurs qui adoptent des techniques culturales

simplifiées constatent des économies significatives en coût de mécanisation, une amélioration de la santé du sol, et une réduction de l'utilisation d'engrais. Le non-labour favorise également le stockage du carbone dans la matière organique, contribuant ainsi à la lutte contre les changements climatiques.

Il est temps de reconnaître l'importance des vers de terre dans la préservation de nos sols et de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de ces précieux alliés. En multipliant les pratiques positives, nous pouvons aider à inverser la tendance à la diminution de ces ingénieurs du sol, assurant ainsi la santé de nos écosystèmes et la durabilité de notre agriculture.

Ces informations sont des compilations des savoirs partagés par Guy Richard, Ancien Directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique. Et Frédéric Thomas, agriculteur, directeur de la revue Techniques culturelles simplifiées.

Megan Valère SOSSOU

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU PROJET BENKADI AU BÉNIN: ZAKPOTA ET QUINHI ENGAGÉES DANS L'ACTION

L'Intégration de l'Approche Basée sur l'Écosystème (AbE) dans les Plans de Développement Communal (PDC) au cœur d'importantes rencontres dans les communes de Ouinhi et de Za-

Kpota.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet BENKADI Bénin dans la commune d'Ouinhi et de Zakpota, une séance de sensibilisation et de formation s'est tenue du 28 au 29 septembre 2023. Ces différentes rencontres ont été marquées par la présence des élus locaux et autorités politico administratives, le Point Focal de la PASCIB, et la Directrice Exécutive de l'Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB), l'Organisation de mise en œuvre du projet BENKADI à Ouinhi et Za-Kpota.



Séance de travail

Au cours de ces deux jours, plusieurs activités, telles que des communications et des travaux de groupe, ont été organisés, notamment la présentation de l'ODDB et du projet BENKADI, des exposés sur les stratégies l'Approche Basée sur l'Écosystème (AbE), les études de cas AbE et les besoins en actions. Il s'est agi de l'identification des écosystèmes à

restaurer ou protéger, et l'intégration des stratégies de l'Approche Basée sur l'Écosystème (AbE) dans le Plan de Développement Communal des différentes communes.

Cette séance a permis aux participants de mieux comprendre les avantages des stratégies AbE pour la commune, les populations, les écosystèmes et la biodiversité, ainsi que l'importance de la collaboration entre les acteurs locaux et les structures impliquées.

Sé
an
ce
de
Za
kp
ot
a
El
ab
or
at
io
n
du
Pl
an
de
Dé
ve
lo
pp
em
en
t
Co
mm



Séance de Ouinhi

*un
al
(P
DC
)
Ma
ir
ie
s
et
ca
bi
ne
ts
mi
eu
x
in
fo
rm
és
à
Za
kp
ot
a
et
à
Ou
in
hi*

Dans le but de mieux informer les mairies de Zakpota et de Ouinhi, et le cabinet de consultation, chargé de l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) sur les mesures et stratégies AbE. Pour y arriver, des séances de sensibilisation ont été organisées le mardi 3 et mercredi 4 octobre 2023

respectivement à Za-Kpota et à Ouinhi par l'Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB ONG) qui met en œuvre le projet BENKADI dans la zone.



Au
me
nu
de
s
éc
ha
ng
es
,
la
pr
és
en
ta
ti
on
de
s
ré
su
lt
at
s
de
l'
en
qu
êt
e
su
r

le
s
me
su
re
s
l'
Ap
pr
oc
he
Ba
sé
e
su
r
l'
Éc
os
ys
tè
me
(A
bE
)
ad
op
té
es
,
le
s
co
mm
un
ic
at

ions
ns
su
r
le
s
st
ra
té
gi
es
l'
Ap
pr
oc
he
Ba
sé
e
su
r
l'
Éc
os
ys
tè
me
(A
bE
)
et
l'
id
en
ti
fi
ca

ti
on
d'
in
di
ca
te
ur
s
vé
ri
fi
ab
le
s
de
s
st
ra
té
gi
es
l'
Ap
pr
oc
he
Ba
sé
e
su
r
l'
Éc
os
ys
tè

me
(A
bE
).

Les participants ont saisi l'opportunité d'identifier les indicateurs de suivi et d'évaluation des activités du PDC tenant compte des stratégies Approche basée sur les Ecosystèmes. Ils ont également mis à jour le répertoire des acteurs à impliquer dans les activités de renforcement des capacités.

Ces différentes séances ont été marquées par la présence des élus locaux et des principaux acteurs impliqués dans le projet.

Megan Valère SOSSOU

Justice sociale : la Convergence Globale des Luttes pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest défend les communautés de Djêgbadji

Dans le cadre de la 4e édition de la Caravane Ouest Africaine, la Convergence Globale des Luttes pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest (CGLTE-AO) a tenu une importante activité de mobilisation des communautés de Ouidah précisément celles de Djêgbadji ce vendredi 13 octobre 2023. Par cet acte, la CGLTE-AO engage les communautés durement touchées par

l'accaparement de leurs terres dans un processus de plaidoyer pour répondre à la situation. Cette initiative a pris place dans le village de Kouvènanfidé, situé sur la côte de l'arrondissement de Djêgbadji à Ouidah.



Massa Kone/Porte parole CGLTE-AO

A cette occasion, les membres de la CGLTE-AO du Bénin, du Mali et d'Allemagne ont rencontré les communautés locales de Djêgbadji, qui ont été durement touchées par l'accaparement des terres pour des projets touristiques, hôteliers et routiers menés par le gouvernement béninois.

Des projets de développement du tourisme de luxe à Ouidah ayant eu un impact dévastateur sur les communautés locales, causant le déplacement de 4 198 personnes et la destruction de biens sans un soutien social et économique adéquat.



Bertrand Yèhouenou, Secrétaire Permanent de Synergie Paysanne et membre de la coordination de la CGLTE-A0, en rappelant les succès obtenus dans les luttes similaires à Womey et à Gbahoueté, a expliqué que le choix de Djègbadji pour cette initiative de plaidoyer n'était pas fortuite. Il laisse entrevoir un avenir prometteur pour le cas de Ouidah en soulignant que pour répondre à cette crise, la CGLTE-A0 a commencé un travail en amont.



Il s'agit de l'animation d'un atelier de création collective à travers la photographie documentaire. Une activité qui à en croire, Jerry Tchiakpe, membre de la Coordination de la CGLTE-AO a permis de collecter des images essentielles pour soutenir les plaidoyers en faveur de ces communautés dépossédées de leurs terres, de leur maisons, des matériels et équipements de travail. Il a souligné que ce travail préliminaire avait pour objectif d'aider ces communautés à trouver des solutions concrètes à leurs problèmes au regard des pertes considérables qu'elles ont subies.



Jerry Tchiakpe, membre de la Coordination de la CGLTE-A0
Plusieurs acteurs étaient présents à cette grande rencontre dont la représentation des têtes couronnées d'Afrique de l'ouest à travers la présence du roi d'Agonli. Cette présence, dit-il, témoigne de la disponibilité continue des chefs traditionnels à œuvrer aux côtés de la CGLTE-A0 et des communautés conformément à l'engagement pris en 2019, au Mali, en soutien aux actions de la CGLTE-A0.



Roi d'Agonli

Dans sa prise de parole, Massa KONE, porte-parole de la CGLTE-AO est revenu sur les enjeux des luttes de la convergence pour le droit des communautés et la justice sociale, en particulier pour celles qui rencontrent des difficultés. Il a invité le gouvernement béninois à répondre aux besoins des communautés de Djêgbadji en mettant en place des mesures d'accompagnement et de réinsertion, soulignant que tout projet de développement doit être porté par les communautés locales pour réussir.

A leur tour, les représentants des communautés ont salué l'engagement de la convergence à leurs côtés. Saturnin Mensah, Président de l'Association des Maraichers pour la production écologique pour l'humanité (AMAPECH), a exprimé la profonde gratitude des communautés envers la CGLTE-AO tout en émettant l'espoir que les efforts entrepris portent des fruits concrets au profit des communautés.



Représentante des communautés

La représentante des communautés a également attiré l'attention sur les conditions des femmes mareyeuses, appelant les autorités à prendre en compte leurs besoins spécifiques pour leur épanouissement.

Notons qu'à titre symbolique, un livret de plaidoyer appelé le « livret vert » a été remis aux différentes parties prenantes. Un acte qui engage désormais, les sept villages de Djêgbadji dans un processus de plaidoyer pour faire face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Pour rappel le 6 novembre prochain, la Convergence Globale des

Luttes pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest, qui regroupe 16 pays, organisera la 4e édition de la Caravane Ouest Africaine à partir du Burkina Faso. Cette initiative phare qui souligne l'engagement inlassable de la CGLTE-A0 en faveur du bien-être des communautés rurales en Afrique de l'Ouest.

Megan Valère SOSSOU

Coup d'envoi officiel de la Campagne nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin

Placée sous le sceau de la Journée Internationale des Femmes Rurales, célébrée sous le thème « Les femmes rurales cultivent la bonne nourriture pour toutes et tous, » la conférence de presse consacrée au lancement officiel de la campagne nationale de plaidoyer pour l'intensification de la nutrition a eu lieu ce Dimanche 15 octobre 2023 à Cotonou.

Cette initiative portée par l'Alliance de la Société Civile pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin (ASCINB) dans le cadre du projet CASCADE, visant à sensibiliser les autorités et l'opinion publique nationale et internationale sur les défis liés à la nutrition, en particulier dans les zones rurales du Bénin. Cette campagne a pour objectif principal d'influencer les politiques et stratégies actuelles et celles qui seront adoptées dans le futur fin qu'elles

créent un environnement favorable pour l'atteinte des objectifs stratégiques de CASCADE.



Lancement officiel de la CaNPIN

Dans son message de lancement officiel, Aurélien ATIDEGLA, Président du Conseil d'Administration de l'ASCINB a déclaré que la campagne se veut une occasion unique de mettre en lumière le rôle essentiel des femmes rurales dans la nutrition et le développement durable. Et pour cela, explique-t-il, cette Journée Internationale des Femmes Rurales offre une plateforme exceptionnelle pour sensibiliser sur les défis auxquels sont confrontées les femmes rurales et pour plaider en faveur de politiques et programmes adaptés. Il convient de noter que l'ASCINB collabore activement avec Care International Benin Togo et Gain pour la mise en œuvre du projet CASCADE. Ce projet a pour ambition pour objectif de renforcer l'efficacité des politiques nationales de nutrition existantes en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la contribution à la réduction de la malnutrition des femmes en âge de procréer et des enfants.

Son gestionnaire, Gisèle DENOUE SABOU a au cours de la conférence de presse souligné l'importance de la synergie d'action entre les parties prenantes au plan local et l'implication du collectif des consommateurs dans la réalisation des objectifs du projet CASCADE au profit des femmes et des enfants.

De plus, selon Pascal DJOHOUSSOU, Trésorier Général de l'ASCINB, au cours de cette Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition, des bonnes pratiques en matière de nutrition seront mises à la disposition des populations et diffusées. Ce plaidoyer tiendra compte à l'en croire de tous les enjeux actuels liés à la nutrition à savoir l'adaptation au changement climatique, l'entrepreneuriat et bien d'autres.

En ce qui concerne la contribution des médias, Mesmin DJEDJI, RMM/ ASCINB a pris l'engagement à travers l'ASCINB de mettre à la disposition des médias des contacts de personnes ressources déjà disponibles pour renforcer la production de riches contenus liée à la nutrition tout au long de la campagne.

La campagne, lancée ce 15 octobre 2023, s'étendra jusqu'à décembre 2026 rappelle Calixta D'Almeida, Secrétaire Générale de l'ASCINB, exprimant le souhait que les médias et les autres acteurs puissent continuer à jouer un rôle essentiel tout au long de cette période et au-delà pour atteindre les objectifs fixés.

Parlant des autres acteurs, le secteur privé préoccupe Aubierge FLENON, représentante du partenaire GAIN à cette rencontre. Elle a mis l'accent sur le rôle du secteur privé dans la production et la transformation des produits alimentaires pour les consommateurs et a souligné l'importance de garantir que le secteur privé soit adéquatement pris en compte dans les politiques de nutrition au Bénin.



A noter que plusieurs activités sont prévues cette semaine, notamment la participation de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition (CaNPIN) à la Journée Mondiale de l'Alimentation ce 16 octobre 2023 à Savalou, ainsi qu'un atelier de sensibilisation et de mobilisation des médias pour une meilleure appropriation de la campagne par les médias et acteurs alliés.

Encore faut-il rappeler que le lancement de la campagne a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration du Réseau des Acteurs des Médias pour l'Eau, l'Environnement et le Climat (RAMEC), de la Fédération Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (FENAFAB) et de la FERCAB.

Cette campagne marque le début d'une série d'activités de sensibilisation et de plaidoyers de l'ASCINB à travers le projet CASCADE, soutenu par Care International Benin Togo, le Royaume des Pays-Bas, Gain, et le gouvernement du Bénin, en faveur de la nutrition au Bénin. Elle démontre l'engagement résolu de l'ASCINB à créer un environnement favorable à la nutrition et au bien-être des femmes et des enfants dans les zones rurales du pays.

Megan Valère SOSSOU

Recrutement de 105 fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse au Bénin

Le Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse lance un concours de recrutement de 105 fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse dont 95 gardes forestiers, 05 contrôleurs et 05 conservateurs. Plus d'informations [ici](#)



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DES EAUX-FORETS ET CHASSE

TEL. : (229) 21-33-06-62 FAX : 21-33-21-92/21-33-04-21 BP. 393 COTONOU (R. BENIN)

E-mail : «dgefmc_mcvdd@cadredevie.bj»

LE DIRECTEUR GENERAL

N° 1000 /DGEFC/DOGP/SRSAS/SA

Cotonou, le **10 OCT 2023**

COMMUNIQUÉ RADIODIFFUSÉ

(A diffuser 02 fois par jour du 12 au 27 octobre 2023 à Cotonou et à Parakou)

Le Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse, communique :

Il est organisé au titre de l'année 2023, un concours de recrutement de cent cinq (105) Fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse dont :

- quatre-vingt-quinze (95) gardes forestiers ;
- cinq (05) contrôleurs ; et
- cinq (05) conservateurs.

1- CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS

Les candidats doivent remplir les conditions ci-après :

Peuvent faire acte de candidature à ce concours de recrutement, les personnes des deux sexes remplissant les conditions ci-après :

1.1- Pour le corps des gardes forestiers

- être de nationalité béninoise ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- n'être frappé(e) d'aucune incapacité prévue par la loi ;
- être âgé (e) de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2023 (être né (e) au plus tôt le 31 décembre 1998 et au plus tard le 31 décembre 2005) ;
- ne pas être agent de l'Etat ;
- être titulaire du Brevet d'Études Agricoles Tropicales (BEAT) option Eaux, Forêts et Chasse (EFC) ou Production Végétale (PV) ou autres titres reconnus équivalents ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une poursuite judiciaire, d'une incarcération ni d'une condamnation même assortie de sursis.

1.2- Pour le corps des contrôleurs

- être de nationalité béninoise ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;

- n'être frappé (e) d'aucune incapacité prévue par la loi ;
- être âgé (e) de 18 ans au moins et de 30 ans au plus au 31 décembre 2023 (être né (e) au plus tôt le 31 décembre 1993 et au plus tard le 31 décembre 2005) ;
- ne pas être agent de l'Etat ;
- être titulaire du Diplôme d'Études Agricoles Tropicales (DEAT) option foresterie ou autre diplôme reconnu équivalent ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une poursuite judiciaire, d'une incarcération ni d'une condamnation même assortie de sursis.

1.3- Pour le corps des conservateurs

- être de nationalité béninoise ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- n'être frappé (e) d'aucune incapacité prévue par la loi ;
- être âgé (e) de 18 ans au moins et de 30 ans au plus au 31 décembre 2023 (être né (e) au plus tôt le 31 décembre 1993 et au plus tard le 31 décembre 2005) ;
- ne pas être agent de l'Etat ;
- être titulaire du diplôme d'Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasse ou d'un Diplôme d'Ingénieur des Travaux des Eaux, Forêts et Chasse ou autre diplôme reconnu équivalent ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une poursuite judiciaire, d'une incarcération ni d'une condamnation même assortie de sursis.

Pour chacun des corps ci-dessus énumérés, la limite d'âge pour le recrutement par concours direct est prorogée de la durée légale du service militaire éventuellement accompli.

2- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un extrait d'acte de naissance légalisé ou toute autre pièce tenant lieu ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date du dépôt du dossier ;
- une copie légalisée du diplôme du Brevet d'Études Agricoles Tropicales (BEAT) option Eaux, Forêts et Chasse (EFC) ou Production Végétale (PV) ou autres titres reconnus équivalents (pour les candidats au corps des gardes forestiers) ;
- une copie légalisée du Diplôme d'Études Agricoles Tropicales (DEAT) option foresterie ou autre diplôme reconnu équivalent (pour les candidats au corps des contrôleurs) ;
- une copie légalisée du Diplôme d'Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasse ou du Diplôme d'Ingénieur des Travaux des Eaux, Forêts et Chasse ou autre diplôme reconnu équivalent (pour les candidats au corps des conservateurs) ;

- un certificat médical d'aptitude physique signé d'un médecin-militaire ou d'un médecin-chef de zone ;

Les récépissés de dépôt de diplôme de même que les certificats d'authenticité délivrés par la commission nationale d'étude des équivalences de diplômes ne tiennent pas lieu de diplôme ni d'équivalence.

- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité (les récépissés de dépôt de demande de la Carte Nationale d'Identité ne sont pas acceptés) ;
- une copie du certificat de position militaire pour les candidats militaires démobilisés.

Les dossiers de candidature sont déposés en ligne sur le site www.concours.dgefci du **12 au 27 octobre 2023 à 17 heures précises.**

Les droits d'inscription fixés à dix mille (10.000) francs CFA sont payés en ligne sur la plateforme.

3- MATIÈRE DE COMPOSITION

Le concours de recrutement sera organisé en deux phases à savoir :

- une phase sportive qui portera sur les épreuves suivantes :
 - a. vitesse (100 m pour les candidats du sexe masculin et 80 m pour les candidats du sexe féminin) ;
 - b. endurance (1000 m pour les candidats du sexe masculin et 800 m pour les candidats du sexe féminin), et
 - c. grimper (2 fois 5 m pour les candidats du sexe masculin et 1 fois 5 m pour les candidats du sexe féminin) ;
- une phase écrite qui portera sur les épreuves suivantes :
 - d. composition française coefficient 1 ;
 - e. foresterie coefficient 2.

4- CENTRE DE COMPOSITION

Les épreuves sportives se dérouleront dans les villes de **Parakou, Natitingou, Abomey, Lokossa, Porto-Novo et Abomey-Calavi.**

Les épreuves écrites se dérouleront dans les villes de **Parakou, Dassa-Zoumé et Cotonou.**



Conservateur-Major Principal Rémi HEFOUME

(Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse pi)

Déclaration de Marrakech: Renforcer la coopération Sud- Sud pour la souveraineté sanitaire de l'Afrique

La 2e édition de la Conférence Africaine sur la Réduction des Risques en Santé, qui s'est déroulée à Marrakech, Maroc, du 27 au 29 septembre 2023, a été marquée par une déclaration historique de la part d'African Global Health (AGH), en partenariat avec l'Union Africaine et Africa CDC.



Cette déclaration, intitulée « Déclaration de Marrakech », vise à renforcer la souveraineté sanitaire de l'Afrique en encourageant la mise en œuvre d'initiatives Sud-Sud et en promouvant la collaboration, l'innovation et l'équité dans le

domaine de la santé.

Dans cette déclaration ambitieuse, African Global Health exprime son engagement à bâtir un avenir où les nations africaines non seulement atteindront une couverture sanitaire complète, mais contribueront également au renforcement des systèmes de santé dans tous les pays du Sud grâce à leur expertise et à leurs ressources.

La Déclaration de Marrakech énonce plusieurs recommandations cruciales formulées lors de la conférence à savoir : la collaboration sous la direction africaine, la solidarité Sud-Sud, la politique de santé panafricaine, la Charte Panafricaine sur la réduction des risques sanitaires et les partenariats mondiaux.

La Déclaration de Marrakech démontre la volonté des acteurs de la santé en Afrique de renforcer leur capacité à fournir des soins de qualité à leurs citoyens. Elle met également en avant le leadership de l'Afrique dans la promotion de la santé mondiale, contribuant ainsi à créer un monde plus sain et plus équitable pour tous.

Lire la Déclaration de Marrakech 2023 [ici](#).

Megan Valère SOSSOU